

SHERBROOKE, VENDREDI 24 FÉVRIER 1989

## La commission Dubin a le pouvoir de scruter le sport professionnel

par Jean-Pierre DUPUIS

**SHERBROOKE** — Jusqu'à maintenant, la commission Dubin, chargée d'enquêter sur le dopage dans le sport amateur, n'a touché qu'à l'haltérophilie. La semaine prochaine, ce sera au tour de l'athlétisme et de Ben Johnson de parader devant le juge. Qu'advient-il notamment du sport professionnel ou de la pratique de sports sur une base volontaire?

"Pour l'instant il est difficile de prévoir ce que le juge Dubin décidera mais il a tous les pouvoirs", explique Richard Paradis du bureau du ministre de la Condition physique et du sport amateur, Jean Charest, actuellement en repos sur les plages de la Floride.

"Le mandat du juge Dubin ne s'adresse pas uniquement au milieu de l'haltérophilie ou de l'athlétisme. Il pourrait par exemple, s'il le juge à propos, toucher au sport professionnel ou à la pratique individuelle chez les adultes ou les jeunes par exemple. L'aspect social du sport n'est pas exclu de son mandat", poursuit-il.

Ce qui signifie à toute fin pratique que le juge Dubin peut aller fouiller dans toutes les sphères du sport ou il croit nécessaire de le faire. Il est aussi libre de faire rapport au ministre Charest avant la fin de l'enquête s'il estime que c'est nécessaire parce qu'il décelé quelque chose d'anormal. Il peut aussi aller là

où il le juge nécessaire, même au niveau international.

"Il est évident que l'emphase a été placée sur l'haltérophilie puis le sera en athlétisme parce que ce sont ces disciplines qui semblent les plus touchées. Mais d'autres aspects pourraient être effleurés", ajoute Paradis.

Dès mardi, à Toronto, l'athlétisme occupera les premières loges jusqu'au 20 mars. Après un repos d'une dizaine de jours, il y aura reprise des activités jusqu'au moment où le juge Dubin aura entendu tous les intervenants. Il décidera par la suite s'il désire poursuivre son enquête ou s'il aura suffisamment de données pour effectuer son rapport final, rapport qu'il déposera au ministre Charest.

En pratique, ça signifie que ce n'est pas avant plusieurs mois que nous pourrions prendre connaissance du rapport complet du juge Dubin. Et avant que les premières mesures soient prises, on risque d'attendre encore plus longtemps.

## Jean-Guy Ouellette appelé à témoigner

**SHERBROOKE (JPD)** — De tous les intervenants appelés à témoigner dans le cadre de la commission Dubin, Ben Johnson est certainement le plus attendu des "invités". C'est lui, en quelque sorte, qui a tout déclenché. Dans la même veine, le témoignage du Sherbrookoïse Jean-Guy Ouellette, devrait aussi avoir son importance.

C'est à titre de président de l'Association canadienne d'athlétisme que Ouellette sera amené à répondre aux questions du juge Dubin. Une position qui devrait l'obliger à pas-

ser plusieurs heures sur la chaise des témoins.

"Je ne sais pas encore quand je dois comparaître mais je sais que ce sera au cours des prochaines semaines", a fait savoir Ouellette, dont la popularité est grandissante auprès des journalistes, à quelques jours du témoignage de Ben Johnson.

"Plusieurs journalistes de Toronto me contactent depuis quelques jours dans le but d'obtenir mes commentaires mais je les réserve pour la commission. J'ai adopté comme politique de ne faire aucun commentaire sur les travaux concernant cette situation. Je pense qu'il s'agit d'une décision sage dans les circonstances."

Chose certaine, ce n'est certainement pas de gaieté de coeur qu'il se rendra à Toronto. "La seule chose que je peux dire, c'est que ce n'est jamais drôle de se préparer pour une chose semblable. Je suis persuadé d'ailleurs que, dans le fond, personne n'est vraiment intéressé à agir comme témoin", précise-t-il.



Jean-Guy Ouellette

## Les jeunes athlètes ne doivent pas payer pour les erreurs des aînés

... souhaite le président de la Fédération canadienne d'haltérophilie

**TORONTO (PC)** — Les jeunes athlètes ne devraient pas avoir à payer pour les erreurs de leurs aînés. Tel est le voeu émis, hier, par un intervenant aux audiences de la commission d'enquête Dubin, qui se penche sur le problème des drogues dans le sport au Canada.

Yvon Chouinard, l'actuel président de la Fédération canadienne d'haltérophilie, a livré un témoignage passionné pour sauver le sport qu'il affectionne depuis plus de 35 ans.

Les athlètes de pointe convaincus de dopage pour s'assurer un avantage "étaient des adultes", a constaté Chouinard, à cette enquête instituée après le scandale Ben Johnson à Séoul.

"Ils savaient ce qu'ils faisaient et ils ont triché et, à mon sens, il ne fait aucun doute qu'ils doivent porter une bonne part du blâme."

Mais Chouinard, âgé de 51 ans, un policier de carrière, ancien haltérophile lui-même et entraîneur, a expliqué que le programme canadien compte plus de 1,000 athlètes.

La plupart d'entre eux sont d'âge junior — une toute nouvelle génération d'haltérophiles, a-t-il dit. La Fédération croit que ces athlètes méritent de poursuivre leur entraînement dans un programme sain.

Après environ sept heures de témoignage qui avait commencé mercredi, et au cours duquel il s'est exprimé exclusivement en français, Chouinard s'est tourné vers le juge Charles Dubin et il s'est adressé à lui en anglais.

"Je veux que cela soit très clair, a confié Chouinard. Je suis impliqué dans l'haltérophilie depuis beaucoup d'années. J'aime ce sport."

**Dévoué à la cause**

Il a raconté comment il avait



(Laserphoto PC)

Le président de la Fédération canadienne d'haltérophilie, Yvon Chouinard, a livré hier un témoignage passionné devant la commission Dubin pour sauver le sport auquel il a consacré 35 ans de sa vie.

pris en charge un petit club à Brossard, refusant même un salaire et un compte de dépenses.

"Avec l'argent que j'ai refusé, le club a été en mesure de se doter de meilleurs équipements. Après 10 ans, nous avions amassé \$5,000 pour les jeunes dans un compte en banque. Mon équipe a remporté la finale des Jeux du Québec à plusieurs reprises. Nous avions les athlètes les plus prometteurs."

Chouinard a ajouté que son implication dans l'haltérophilie lui avait enseigné le sens des valeurs.

Dubin, tout en reconnaissant la "sincérité et l'éloquence" du témoin, a fait remarquer que l'engagement de Chouinard n'avait pas été suivi par les athlètes de pointe qui, les témoignages l'ont prouvé, ont menti, triché et défié l'autorité.

# Les stéroïdes inutiles pour les muscles des hockeyeurs

□ Ils sont proscrits du programme d'entraînement des Canadiens

par Jean-Pierre DUPUIS  
**SHERBROOKE** — De tous les athlètes, le hockeyeur est probablement celui qui a le moins besoin de stéroïdes. A moins que ce soit le joueur de type "goon".

Le docteur Rémi Bissonnette, de l'Université de Sherbrooke, est responsable du conditionnement physique chez les Canadiens, autant ceux de Sherbrooke que Montréal. C'est lui qui prépare les programmes d'entraînements des joueurs de l'organisation, l'hiver comme l'été. La consommation de stéroïdes ne fait définitivement pas partie de son programme.

"Pour un hockeyeur c'est carrément proscrit. La consommation de stéroïdes amène la formation de muscles soufflés qui sont inutiles. C'est comme si le joueur traînait cinq, 10 ou 15 livres de roches dans ses culottes. Ce qu'il faut développer chez le joueur, c'est une musculature qui ne réduit pas son habileté."

Pour bien faire comprendre son point de vue, Bissonnette cite notamment le cas de Gilles Thibaudeau et Stephan Lebeau, deux petits joueurs qui ont eu besoin de s'entraîner pour augmenter leur musculature.

"Les deux étaient un peu maigrelets et avaient besoin de se renforcer. On prescrit des exercices qui font en sorte d'améliorer les fibres musculaires jusque dans le fond. Ce sont des milliers de petits fils qui ont tous besoin de travailler. Il ne faut pas que tu fasses des exercices trop durs comme de lever uniquement des poids et haltères. N'oublions pas que le joueur doit conserver toute son habileté. Avec Thibaudeau et Lebeau je pense que nous avons réussi ce que nous voulions."

### Le cas du "goon"

Bissonnette avoue cependant que le joueur dont le travail consiste uniquement à se battre ("goon") peut trouver son utilité dans la consommation de stéroïdes. "Mais actuellement il n'y en a pas à Sherbrooke ou Montréal. En regardant la musculature de chaque joueur je puis dire que les joueurs des Canadiens n'en consomment pas. C'est bien facile à voir."

### Mise en garde

Par ailleurs, le docteur Bissonnette a tenu à mettre en garde les hockeyeurs adultes, évoluant dans des ligues "de garage", face à l'utilisation de stéroïdes.

"Souvent, avant le début de la

saison, ces joueurs s'entraînent dans le but de prendre plus de poids ou de muscle. A ce moment ils consomment des stéroïdes parce qu'ils n'ont pas beaucoup de temps pour s'entraîner et que les résultats doivent venir rapidement. Ces joueurs sont exposés à de sérieux dangers cardiaques," précise-t-il.

"Le coeur doit alors pousser un poids supplémentaire, ce qui augmente les chances de crise de coeur. Ces joueurs ne sont pas en forme et ils poussent un peu trop. C'est à ce moment qu'ils s'exposent à de sérieux ennuis."

Un hockeyeur n'aiderait pas sa cause en consommant des stéroïdes, affirme le docteur Rémi Bissonnette, responsable du conditionnement physique chez les Canadiens. "C'est comme si le joueur traînait cinq, 10 ou 15 livres de roches dans ses culottes."



(Photo La Tribune, archives)



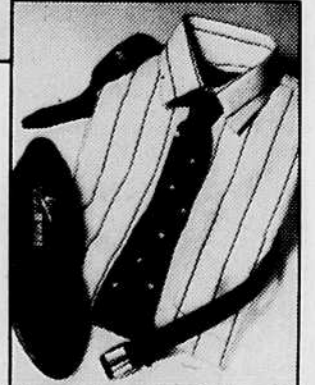
## LA MODE PRINTEMPS



# 10% de rabais!

Nouvelles créations printanières pour toute la famille

Le vent du renouveau souffle vers nous! Fidèle aux nouvelles tendances, Eaton vous présente une sélection qui saura plaire à tous! Pour les femmes de carrière, un nouveau jeu de motifs est proposé. De plus, vous pourrez partir du bon pied avec de jolis escarpins deux couleurs et vous pourrez vous procurer d'élégants sacs à main aux formes attrayantes. Pour les hommes, la touche finale se manifestera avec des vêtements à petits points ou à rayures de saison. C'est donc tout le charme du printemps qui se pointe à l'horizon! Pour terminer, il ne faudrait pas oublier l'allure croisière qui conviendra allégrement à toute la famille! Oui, les plus beaux modèles de la saison seront au rendez-vous et ils vous seront offerts à 10% de rabais! Ne manquez pas ce débarquement de bonnes occasions!



Exceptions: Polo-Ralph Lauren; Isod Lacoste; Aquascutum; collection Signature Eaton pour hommes; vêtements mode, accessoires, sacs à main et articles en cuir Les Clisborne; Multiples; montres Gucci; montres, accessoires et articles en cuir Alfred Sung.

Jusqu'au samedi 25 février

Les cartes American Express, Visa et MasterCard sont aussi acceptées.

# EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada

EDITORIAL

# Les jeux sont-ils faits?

Le ministre du Tourisme, Michel Gratton, n'a pas laissé la porte entrouverte quand il fut interrogé sur l'implantation éventuelle de casinos au Québec. Sa réponse est ferme, c'est NON. Pourquoi? A cause des coûts sociaux rattachés à pareille opération.

Nommément, M. Gratton réfère au crime organisé avec son cortège traditionnel: prostitution, drogues, vols, fraudes. Un casino attire des parieurs qui ont souvent de fortes sommes et donc sont susceptibles de s'intéresser à d'autres types d'activités que les seuls jeux de hasard, des parieurs souvent malchanceux qui ont besoin d'autres consolations que celles offertes par la roulette ou les tables de black jack. D'où la présence de la pègre qui offre les autres services requis. D'où aussi la violence inhérente à de telles activités. Et M. Gratton aurait pu mentionner des incidences importantes sur les individus, les familles.

Qui dit présence du crime organisé, dit accroissement des forces policières, dit victimes des racketts de la prostitution, de la drogue, de la protection, du prêt usuraire etc: donc des coûts de police et des coûts sociaux non mesurables à première vue, mais qui finissent par peser lourd: suicides, vies de familles brisées, faillites. Même un casino contrôlé ou dirigé par l'Etat, nécessiterait un surplus de for-

ces policières. Car la pègre ne s'affiche pas à l'intérieur des casinos.

Au Manitoba, le gouvernement compte investir les profits générés par le casino pour financer des dépenses de la santé. Mais les casinos créent à plusieurs personnes, des problèmes graves de santé. C'est le chien qui court après sa queue. Il faudrait à tout le moins s'assurer que les profits engendrés couvrent les frais occasionnés chez ceux qui deviendront malades à cause des casinos.

Par contre, ne criions pas trop vite à la vertu du gouvernement québécois. Par Loto-Québec, le gouvernement encourage très fortement le jeu de hasard, et ce n'est pas nécessairement plus noble parce que la cause est plus pure. Pourquoi ce qui est bon et rentable pour l'Etat ne l'est-il pas pour l'entreprise privée? Pourquoi la mini et pas le casino? Et pourquoi laisser les touristes filer aux Etats-Unis ou dans les provinces voisines pendant que nous nous lamentons sur le déficit de la balance touristique?

M. Gratton a peut-être claqué la porte un peu trop rapidement. Ses arguments ne sont pas dénués de raison, mais n'y aurait-il pas lieu d'approfondir une fois de plus cette question et de vérifier s'il existerait des moyens de contrôler la dégénérescence qui s'installe dès l'arrivée d'un tel établissement?

Jean Vigneault

# Les démissionnaires n'ont pas leur place au Cabinet

Le premier ministre Bourassa nie la nouvelle selon laquelle il aurait offert à MM. Lincoln et French de revenir au sein de son Cabinet lors du prochain remaniement ministériel. On est porté à croire M. Bourassa tellement il aurait été illogique d'agir de la sorte.

Parce qu'ils jugeaient que leur gouvernement limitait injustement les droits des anglophones avec la loi 178, — donc sur une importante question de principe — MM. Marx, Lincoln et French ont démissionné du Cabinet Bourassa il y a maintenant deux mois environ. On se souvient de leurs discours enflammés prônant le respect complet du jugement de la Cour suprême.

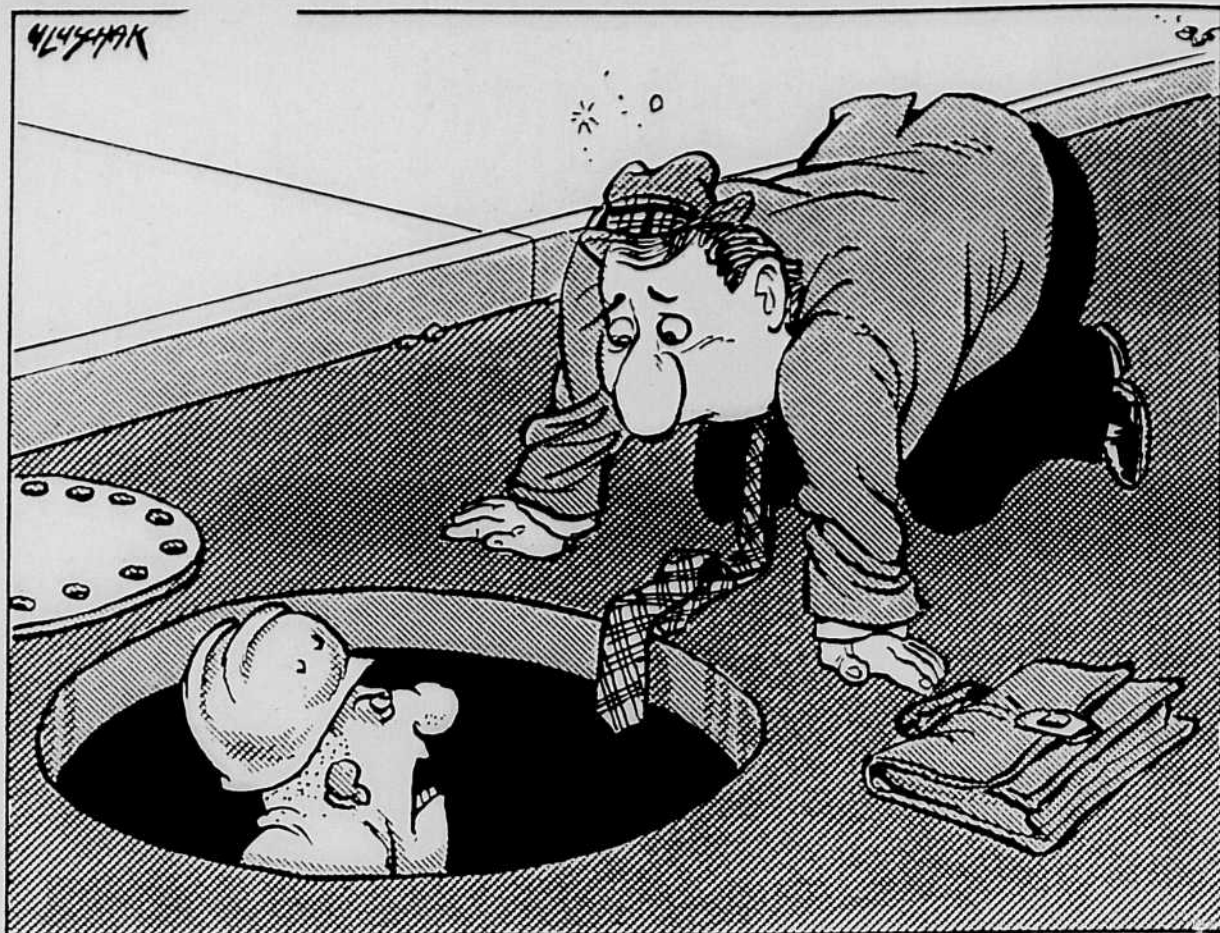
Que s'est-t-il produit de nouveau à ce chapitre depuis? Rien de fondamental n'a été modifié dans la position du gouvernement Bourassa et la

situation, dans son ensemble, demeure la même que lorsque les trois ministres ont cru nécessaire de quitter leur poste.

Il serait donc totalement incohérent et inacceptable que l'un ou l'autre de ces députés revienne immédiatement au Cabinet.

Tous trois ont fait preuve de compétence dans leurs fonctions ministérielles et M. Lincoln, en particulier, s'était attiré beaucoup de respect à l'Environnement. Mais là n'est pas la question; ils ont pris une décision majeure en refusant de se plier à l'orientation du Conseil des ministres et tant qu'il n'y aura pas de développement important dans le dossier linguistique, ils doivent en assumer les conséquences jusqu'au bout. On n'ose pas croire que M. Bourassa ait seulement envisagé le contraire.

Roch Bilodeau



Non, non, ce n'est pas un abri fiscal! Faites du vent!

TRIBUNE LIBRE

# Disparaître? La question s'impose

Disparaître... les Canadiens-français? La question mérite d'être posée!

Bravo à Radio-Canada et l'ONF et félicitations à Lise Payette ainsi qu'à Jean-François Mercier, pour le film 'Disparaître'.

D'aucuns ont jugé ce film alarmiste. Je suis d'avis contraire. Qui plus est, j'estime que les faits présentés sont, à maints égards, en deçà de la situation d'effondrement démographique que connaît le Canada français, depuis la fin des années 50.

Récapitulons les faits: environ seize millions de Nord-Américains sont de souche canadienne-française; un peu plus de cinq millions habitent le Québec. Hors Québec, les Canadiens-français sont à peu près un million. Quelques dix millions de Canadiens-français sont Franco-américains.

(...) Hormis quelques poches isolées de 'francos' vieillissants qui parlent encore 'français' au bingo paroissial, la quasi-totalité des franco-américains est irrémédiablement perdue pour le fait français, en Amérique. Rien ne distingue plus les franco-américains des autres Américains, hormis le nom de famille. Dans leur obsession à devenir de vrais Américains, certains 'francos' se métamorphosent même de Lebrun en Brown, de Boisvert en Greenwood et de Leclerc en Le Clare.

Au Canada anglais, la situation des 'francos' n'est guère plus reluisante. Sauf dans les deux enclaves du nord-est ontarien et du nord-est du Nouveau-Brunswick, les communautés canadiennes françaises hors-Québec sont en voie d'extinction. Du million de Canadiens-français résidant hors-Québec, 550.000 seulement font encore usage du français. C'est donc dire qu'un Canadien-français sur deux, hors-Québec, a choisi la voie de l'assimilation.

Contrairement à ses sœurs canadienne/américaine, la communauté canadienne-française du Québec paraît, somme toute, assez dynamique sur le plan démographique. En effet, selon le recensement fédéral de 1986, exactement 86,4 p.c. des Québécois ont le français comme langue maternelle. Toutefois, en comparant les données recueillies sur les langues maternelles et d'usage des Québécois avec celles de leur origine ethnique, l'on constate que la situation démographique des Québécois francophones de souche, est loin d'être brillante.

Je soumetts à l'attention des lecteurs, les chiffres suivants:

- 1) Origine ethnique: Français, 5,019,059; Anglais, 380,265.
- 2) Langue maternelle: Français, 5,316,930; Anglais, 580,025.
- 3) Langue d'usage: Français, 5,273,376; Anglais, 676,050.

(Source: Situation démographique du Québec, édition 1988). Ces chiffres indiquent clairement que la langue anglaise fait des gains considérables via les transferts linguistiques. Inversement, ces chiffres montrent que les gains de la communauté francophone de souche, sont proportionnellement négligeables. Pourquoi en est-il ainsi?... Parce que les immigrants et/ou les membres des communautés culturelles continuent de 'passer' massivement à l'anglais et ce, malgré une bonne dizaine d'années d'application de la Charte de la Langue française.

Et cette situation risque de durer!... En effet, la plupart des experts conviennent que l'attrait de l'anglais est si fort qu'environ 70-80 p.c. des immigrants ou membres de communautés culturelles vont continuer de choisir l'anglais comme langue d'usage. Croire le contraire, c'est d'être singulièrement aveugle au pouvoir d'attraction de la civilisation anglo-américaine.

Une deuxième cause à l'origine de l'effondrement démographique des Canadiens-français, c'est

évidemment la chute brutale de la fécondité québécoise, depuis plus d'une génération. De 3,7 enfants par femme en 1969, l'indice synthétique de fécondité des Québécoises est tombé à 1,4 enfant par femme, en 1986. Pour mieux saisir l'ampleur de cette chute de la natalité québécoise, rappelons-nous que le Québec de 1961, avec une population de 5,259,211 habitants, avait enregistré 139,857 naissances.

Avec une population de 6,540,276 habitants, le Québec a enregistré en 1986, à peine 84,579 naissances, soit 55,278 naissances en moins, avec 1,283,065 citoyens de plus. De ces naissances, à peine 67,826 sont de mères dont la langue d'usage est le français.

En conclusion, la fécondité des Québécois de souche, n'assure plus le renouvellement des générations et l'immigration sur laquelle l'on comptait pour combler notre déficit des naissances, renforce le potentiel démographique anglophone. Dans ces circonstances, le film 'Disparaître' a sa raison d'être, puisqu'il met en relief, non seulement la situation démographique alarmante des Canadiens-français, mais également l'urgence d'un débat général sur le défi démographique du Québec, dont les deux pôles sont la natalité et l'immigration.

Jacques Houle  
Sherbrooke

# Santé et pauvreté

M. Robert Bourassa  
Premier Ministre

Le 13 décembre dernier, la Conférence religieuse canadienne — région du Québec (CRC-Q) — présentait un mémoire sur l'appauvrissement au Québec. Ce mémoire signale, entre autres, les liens étroits qui existent entre la pauvreté et des problèmes de société tels les toxicomanies, les conflits au sein des couples et des familles, la violence et le suicide. La connaissance que nous avons, au Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Estrie, des problèmes vécus par la population de notre région nous permet de confirmer cette grave réalité et d'ajouter également que, malgré la disponibilité d'une gamme de services de santé de qualité, la santé des gens demeure

étroitement liée à leur situation économique.

En se référant aux attentes clairement exprimées par la population de l'Estrie, le Conseil régional est particulièrement sensible à deux des recommandations formulées par la Conférence religieuse. Avec elle, notre organisme veut donc préconiser, d'une part, l'adoption d'une politique de plein emploi et, d'autre part, l'octroi d'un support financier significatif aux groupes d'entraide issus de la communauté.

le Conseil régional est confiant que votre gouvernement saura répondre concrètement à cet appel....

Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Estrie  
Denise Lalancette  
Prés. du Conseil d'administration

BAVASSERIES

Correspondance:

— 0 —  
Les malades qui se présenteront à notre établissement dans les prochaines semaines sont priés d'apporter leur lit avec eux.

Le CHUS et l'Hôtel-Dieu

— 0 —  
Nous examinons présentement une offre très sérieuse pour participer au Festival 'Juste pour rire'.

Les Nordiques

Bravo à l'industrie canadienne du disque: Ginette Reno sur disque compact, faut le faire!!  
Le livre des records Guinness

\$\$\$\$\$\$\$\$... Merci, M. l'ayatollah!!

Les éditeurs des 'Versets sataniques'

Nous avisons nos membres que la télédiffusion des débats

de la Chambre des Communes va bientôt recommencer.  
L'association des insomnieux

— 0 —  
Il faut rendre à César ce qui revient à César et admettre que John Turner a réussi à faire l'humanité chez les libéraux: contre lui...

Jean Conviens

Plume Lenerier

# Maux d'esprit

# La 'surchauffe' en santé

que, par ailleurs, le niveau actuel des dépenses publiques de santé "paraît acceptable dans le contexte nord-américain et occidental". En fait, disent les Sages, à la lumière de l'expérience des 15 dernières années, notre système "risque la surchauffe face aux demandes toujours accrues". Il faudrait donc mettre en place un certain nombre de "mécanismes régulateurs" — mais non sans savoir au préalable exclu de façon catégorique (parce que "non rentable politiquement") tout recours à une forme quelconque de ticket modérateur.

Leur argumentation n'a pas convaincu les délégués des associations de comté qui, ignorant les appels à la "prudence" de Mme Thérèse Lavoie-Roux, ont pressé le gouvernement d'"accélérer ses efforts budgétaires" et proposé diverses mesures pour répondre, entre autres, aux besoins d'une population vieillissante.

Très en avance, donc, sur les membres du parti quant à la "conscientisation" des Québécois, la réflexion du groupe de travail est en retard sur l'action

gouvernementale elle-même, où les choses évoluent à un rythme relativement rapide. Ainsi, pour ne prendre qu'un seul exemple, le groupe de travail marque un recul en ce qui touche l'orientation des CLSC que l'on veut confiner au secteur "social", alors qu'il y a à peine quelques mois le rapport Brunet mettait l'accent sur l'importance de créer une véritable première ligne socio-santitaire dans tous les CLSC (dont beaucoup de libéraux, semble-t-il, continuent de se demander "ce que ça mange en hiver").

Au total, il est difficile de partager l'avis du président de la commission politique du Parti libéral, M. Henri-François Gauthier, voulant que ce document soit "un élément important et original". D'autant plus que ce rapport risque d'être passablement démodé avec la publication "au cours du mois de mars" par Mme Lavoie-Roux des orientations de son ministère à la suite des recommandations de la commission Rochon. (...)

Jean Francoeur  
Le Devoir

# L'analphabétisme coûte cher aux entreprises

Je m'adresse aux gens d'affaires, aux employeurs progressistes préoccupés, et avec raison, de rentabilité, de productivité, mais concernés tout autant par l'application de mesures modernes d'organisation: comme le style de gestion, l'approche par rapport aux travailleurs et l'intérêt porté à la prévention.

Il est prouvé maintenant par l'expérience en industrie japonaise, qu'investir dans la prévention entraîne une diminution des coûts d'obtention de la qualité d'une façon quasi permanente. Une des mesures préventive les plus susceptibles d'améliorer la qualité de la production, est l'augmentation du niveau de compétence de la main-d'oeuvre; car une grande partie des causes d'erreurs en industrie est due à un manque de connaissances.

Alors en commençant par combler des lacunes au niveau de la formation de base on assure à long terme la qualité.

D'autre part, il est légitime de considérer les employeurs d'une région comme des leviers de chan-

gement social. C'est donc à vous qu'on pense quand il s'agit d'intégrer une politique de formation qui concerne les ressources humaines. En appliquant, par exemple, un programme d'accès à la formation de base qui contribue à améliorer la qualité de vie en considérant comme fondamental pour chacun, le besoin d'estime de soi, de compétence et de succès.

Selon une étude torontoise, parue dans un article de La Presse, en février 1988, ne pas savoir lire coûte cher.

Aux employeurs, l'analphabétisme coûte 4 milliards \$ par année en baisse de productivité, en fautes et en accidents, parce qu'il y en a qui ne peuvent pas lire un manuel.

Selon monsieur Paul Jones, président du groupe de travail, les hommes et les femmes d'affaires devraient cesser de considérer l'analphabétisme comme une cause charitable et de commencer à la traiter comme un problème de travail. Un employé sur 6 aujourd'hui peut avoir des problèmes

d'analphabétisme. Donc en vous concertant pour promouvoir l'essor économique de la région, j'espère que vous prendrez en considération ce pourcentage important de la main-d'oeuvre qui est à la base de votre réussite.

Et qu'ainsi vous vous tournerez vers les organismes du milieu qui sont prêts à collaborer techniquement à l'adaptation des travailleurs aux nouvelles compétences requises par l'industrie qui doit répondre au défi de l'an 2000.

Un exemple existe dans la région: les gestionnaires de l'entreprise Bombardier, déjà conscients de l'importance de la qualité de la formation des travailleurs, leur offrent un service de formation individualisé.

Une entreprise bien installée dans sa région et tournée vers l'avenir, l'expansion et l'intégration de la technologie nouvelle, se doit de considérer la main-d'oeuvre qui la supporte comme la base même de sa réussite.

Céline Martel  
Alpha Estrie

<p><b>la tribune</b></p> <p>1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8</p> <p>Téléphones: Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466</p>		<p><b>ADMINISTRATION</b></p> <p><b>YVON DUBÉ</b> Président et Editeur</p> <p><b>JEAN-GUY FARAH</b> Adjoint au président (adm.) et Secrétaire-trésorier</p> <p><b>LIONEL DALPÉ</b> Adjoint au président (prod.) et Editeur-adjoint</p>	<p><b>RÉDACTION</b></p> <p><b>JEAN VIGNEAULT</b> Rédacteur en chef</p> <p><b>JEAN ROY</b> Directeur de l'information</p> <p><b>PIERRE-YVON BÉGIN</b> Chef des nouvelles</p> <p><b>ROCH BILODEAU</b> Chef éditorialiste-adjoint</p> <p><b>JEAN-PASCAL BEAUPRE</b> Chef de pupitre</p> <p><b>DENIS MESSIER</b> Directeur des pages spiritives</p>	<p><b>PUBLICITÉ</b></p> <p><b>FRANCOIS VAILLANCOURT</b> Directeur de la publicité</p> <p><b>J. BERTIN ST-AMAND</b> Adjoint au directeur</p> <p><b>PAUL ALLARD</b> Chef de bureau</p>	<p><b>PRODUCTION</b></p> <p><b>JEAN-PIERRE ROBITAILLE</b> Directeur de la production</p> <p><b>J. JACQUES DELORME</b> Chef des opérations</p> <p><b>GERARD PÉPIN</b> Adjoint</p> <p><b>GASTON GRENIER</b> Adjoint</p> <p><b>CHARLES-ÉMILE CHARRON</b> Chef pressier</p>	<p><b>COMPTABILITÉ</b></p> <p><b>ANDRÉ CORRIVEAU</b> Chef comptable</p> <p><b>JULIENNE POULIN</b> Gérante du crédit</p> <p><b>EXPÉDITION</b></p> <p><b>MICHEL DOYON</b> Gérant</p> <p><b>BÂTISSE</b></p> <p><b>ANDRÉ JACQUES</b> Responsable</p>	<p><b>TIRAGE</b></p> <p><b>GASTON GAGNÉ</b> Directeur au tirage</p> <p><b>ANDRÉ CUSTEAU</b> Adjoint au directeur</p> <p>Gérants de district:</p> <p><b>JACQUES FAUCHER</b> <b>MICHELE FOURNIER</b> <b>MICHEL LAVOIE</b> <b>SERGE NADEAU</b></p> <p><b>CLAUDE OUELLET</b> <b>JEAN-MARC PÉPIN</b> <b>GASTON PINARD</b> <b>JEAN-CHARLES POULIN</b></p>
--	--	---	---	--	---	--	---

TRIBUNE LIBRE

## Les évêques et la loi 178

Mgr J.M. Fortier

J'ai pris connaissance dans La Tribune du compte rendu de votre réunion qui portait sur la "loi 178" qui autorise l'affichage bilingue à l'intérieur des commerces.

Vous nous faites remarquer que sur le plan politique, cela ne vous regarde pas? Et "sur le plan moral", vous ne pouvez pas vous prononcer dans l'abstrait sans tenir compte des enjeux pour les deux communautés linguistiques?

Mais, même si comme d'habitude, vous vous prononcez sur rien, on peut voir que ce sont les gros anglais qui vous font peur, vous énervent. Alors que nous, nous construisons des écoles françaises et des Églises (châteaux), eux construisaient des usines, et des manufactures là où on pouvait ou devait aller GAGNER notre pain à la sueur de notre front, sans négliger de payer dimes et impôts.

Et, aujourd'hui, on sort le Catholicisme de nos écoles et les Églises se vident; mais, je me demande si le Christ n'en est pas un peu heureux tellement on a tortu ses paroles dans ces endroits sur le terrain économique et social. Mes chers Evêques, ne réalisez-vous pas qu'on est en train de commettre la plus grande injustice et une insulte révoltante devant Dieu et à l'endroit de toutes ces minorités ethniques, particulièrement nos Indiens qui sont les seuls vrais Québécois, en leur refusant le droit et l'honneur d'afficher leurs commerces dans leur langue maternelle, en dehors comme en dedans, après avoir donné priorité à la langue française?

Ne croyez-vous pas qu'il serait préférable de s'attaquer à fond au problème de dénatalité de nos petits Québécois français en voie d'extinction, en éliminant les moyens anticonceptionnels, pilule, condom, etc., sans oublier de mettre la hache dans les cliniques d'avortements à la Morgentaler. Mais, il ne faudrait pas commettre la même erreur des années 30, en abandonnant ces familles à elles-mêmes en répétant ces mêmes paroles "Dieu ne laisse mourir personne de faim" tout en repoussant de la main ce que le Christ nous avait prescrit. Sinon, il va nous arriver ce qu'il se passe au tiers-monde là où meurent 40 millions d'enfants par jour, de faim, devant l'abondance.

Avant de régler le problème de la langue, réglons celui de la famille. Que l'on donne un revenu annuel à la femme au foyer qui désire élever et éduquer ses enfants, au moins quinze mille dollars par année et plus selon le nombre d'enfants.

Le vrai problème est moral et il est de votre devoir de travailler dans ce sens. Jean-Paul II dans sa lettre "la question sociale" reconnaît tous les méfaits du système monétaire international et en réclame la réforme: ne serait-il pas de votre devoir d'aller dans le même sens?

Conclusion: cessons de pousser nos femmes sur le marché du travail à la place de l'homme qui, lui, fut condamné à travailler à la sueur de son front pour soutirer les fruits de la terre.

Union Solidarité Chrétienne du Canada  
Alphonse Ouellet, président

En réponse à la longue lettre de Me Francine Dufresne, avocate, parue dans La Tribune du 17 janvier dernier, j'aimerais apporter les précisions suivantes.

La lettre des Services financiers Investors, que Me Dufresne ne semble pas avoir lue, comprenait treize paragraphes. Les huit premiers se passaient de commentaires car ils ne faisaient que rappeler l'importance de faire un testament. Le neuvième paragraphe de cette première lettre mentionnait "qu'un testament peut ne rien coûter du tout" et c'est le dixième paragraphe qui ajoutait la recommandation de consulter un avocat.

Tout lecteur intelligent qui aura lu cette première lettre aura compris que dans mes paragraphes numéro 1 et 2 j'ai répondu à la suggestion, faite aux profanes, de rédiger leur testament eux-mêmes, ce qui ne coûterait "rien du tout". Nulle part, dans ma réponse, je n'ai assimilé les avocats à des profanes et je ne l'ai pas laissé entendre non plus, malgré le procès d'intention que Me Dufresne me fait à ce sujet. J'ai tout simplement répondu aux dires de la première lettre en respectant l'ordre de ses paragraphes.

Par la suite, je me suis contenté de rétablir les faits: dans la province de Québec, notre droit prévoit trois formes de testaments dont la première est le testament notarié, ce que la lettre de Investors (préparée en dehors de la province) passait complètement sous silence. Comment peut-on s'offusquer d'une simple mise au point. Quel intérêt peut-on avoir à mal renseigner le public?

Je n'ai pas pris la peine de sortir du sujet pour rappeler que les notaires et les avocats font le même cours de droit, ce que tout le monde sait, parce que je respecte les lecteurs de La Tribune et ne les prends pas "pour plus bêtes qu'ils ne sont".

La deuxième chose que Me Du-

## Le testament et les juristes

fresne me reproche c'est d'avoir osé préciser que tout testament sous seing privé devant être vérifié en Cour supérieure, cela ajoute des coûts additionnels que l'on ne rencontre pas pour un testament notarié. Et Me Dufresne de verser dans le tarif de ces frais pour suggérer qu'ils ne sont pas si importants. Mais avant de payer les frais judiciaires, le client devra payer les honoraires professionnels du juriste qui préparera la requête et le ou les affidavits qui l'accompagneront. Madame l'avocate passe pudiquement sous silence le montant des ces honoraires additionnels; ce n'est pas elle qui paie... Je n'ai pas tenté de quantifier le tout; j'ai simplement souligné un second fait: il en coûte plus cher de faire préparer, par un avocat, un testament qui devra plus tard être vérifié, que de faire rédiger un testament notarié.

Puisqu'il s'agit "d'offrir aux lecteurs toute l'information à laquelle ils ont droit", passons maintenant à un point que Me Dufresne garde aussi sous silence. Il n'y a pas toujours de mesure entre ce que l'on étudie à la Faculté et ce que l'on pratique quotidiennement. Le droit non contentieux dont font partie la rédaction des testaments et le règlement des successions relèvent du travail quotidien du notaire, tout comme la pratique du droit judiciaire ou criminel et la plaidoirie peuvent être le pain de tous les jours de l'avocat, même si notaires et avocats ont étudié toutes ces matières. L'expérience quo-

tidienne améliore les connaissances; très peu d'avocats se spécialisent en droit des successions dans leur pratique. Si ce fait déplaît à Me Dufresne au point de n'en pas avertir le public, c'est son problème.

Dans la lettre que j'ai publiée en réponse à celle de Investors, j'ai rappelé des faits; un point c'est tout. Que ces faits aient déplu à Me Dufresne au point d'y voir une "éternelle dispute entre notaires et avocats" cause une certaine surprise. La dispute n'est pas de mon domaine mais du domaine des avocats et je leur laisse volontiers. Les invectives gratuites de l'avocate à mon endroit démontrent que son besoin de chicane est beaucoup plus dé-

veloppé que le mien.

Je ne verserai pas, comme elle, dans un procès d'intention; mais je trouve très inquiétant qu'une personne présumée capable d'interpréter des lois ait autant de difficulté à interpréter un simple message au point. J'ose croire que tous les associés dont elle a ajouté les noms au sien ont mieux interprété ma lettre, car le contraire constituerait une très mauvaise publicité pour leur bureau. En ce qui me concerne, l'incident est clos.

Camille Charron, professeur  
Faculté de droit  
Université de Sherbrooke

## L'éducation sexuelle, un échec

Sélection du Reader's Digest de février nous donne une démonstration tragique de l'échec de l'éducation sexuelle actuelle dans un article qui a pour titre **Ces mères qui sont encore des enfants.**

Si l'on imagine qu'il suffit d'expliquer à un enfant, depuis la maternelle, tout ce qu'il lui faut faire pour s'amuser seul ou avec d'autres, qu'on mesure dans l'article cité les merveilleux résultats de cette conception. Autant donner à son fils ou à sa fille de six ou dix ans les clés de sa Jaguar ou sa carabine automatique... Comprenons au moins au témoignage de l'expérience, — si la raison ne suffit plus, — les con-

séquences de ce manque total d'honnêteté et de responsabilité devant la vie qui caractérise notre actuel système d'éducation.

La science est neutre. Elle enseigne autant à tuer qu'à sauver, à détruire une vie qu'à la construire. La différence entre un civilisé et un non civilisé tient d'abord et avant tout à l'usage qu'il fait de sa science ou de sa technique, à quelque niveau qu'elles soient rendues. Or cet usage, c'est la morale qui le régit. Une éducation sans morale ne donne que des robots-sauvages, armés ou non de condoms ou d'armes atomiques.

Edmond Robillard o.p.

## Le litre d'essence à 2\$?

Est-ce que ça va arrêter cet acharnement à hausser les prix de l'essence au Québec? On a imposé aux automobilistes l'essence sans plomb qui coûte plus cher sous prétexte de diminuer la pollution de l'air.

On nous parle de pluies acides constamment mais il y a aussi une pollution sur nos routes durant l'hiver, celle de l'épandage de calcium qui en plus de détruire les carrosseries d'automobiles, contribue à défaire le pavage bitumeux de nos routes, la végétation sur les parcs, et continuer la destruction en écoulant tous ces résidus dans nos ruisseaux et rivières.

Je préconise un simple retour à l'emploi du sable, un moyen sûrement plus économique. Cela avec la diminution de la vitesse sur nos routes, contribuerait à une plus longue durée de l'auto et de la surface des routes asphaltées en province.

L.E. Lefebvre

L.E. Lefebvre

**SUPER SPÉCIAL COMPTOIR**  
7 JOURS/SEM.

**1/4 DE POULET**  
(cuisse)  
**\$ 2.99**

Aussi sur livraison pour commande de 10 repas et plus.

RÔTISSERIE  
**Chez Mario B.B.Q.**  
355, King est, Sherbrooke  
Face à St-Vincent de Paul

**SUPERBE CUISINE**  
VASTE SALLE À MANGER  
LIVRAISON: **821-4111**  
(RAPIDE)

47284

**Pas d'histoires farfelues, pas de promesses mirobolantes; des projets d'investissement solides. Et sensés!**

... et le plus beau: l'impôt en paie une bonne partie!



Si vous gagnez 30 000 \$ et plus par année, vous avez tout intérêt à vous constituer un **portefeuille immobilier** qui utilise intelligemment les lois de l'impôt à votre avantage.

Remarquablement sûr et rentable, l'investissement immobilier que vous offre Synvesco est taillé sur mesures pour vos besoins.

Venez découvrir tous les secrets de l'investissement immobilier intelligent au cours d'une **conférence gratuite**:

Lieu: Auberge des Gouverneurs de Sherbrooke  
Date: le 28 février et le 1er mars 1989  
Heure: 19 heures

### CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉMISSION

S.E.C. LES HALLES DE GRANBY	
Montant total de l'émission:	2 600 000 \$
Nombre de parts:	2 600
Valeur des parts:	1 000 \$
Souscription minimale:	10 000 \$

Un projet dont le promoteur est Placements Synvesco Inc.

Un prospectus provisoire portant sur les titres proposés a été déposé auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec. Les renseignements qu'il contient sont susceptibles d'être complétés ou modifiés. Les titres qu'il décrit ne peuvent faire l'objet d'aucun engagement avant que la Commission n'ait visé le prospectus définitif. On peut se procurer le prospectus provisoire auprès de notre maison ou des courtiers autorisés à placer ces titres au Québec.

Pour réserver votre place, contactez: Sylvie Poitras au 491-0404 ou 1-800-363-4294

LES SERVICES D'INVESTISSEMENTS SYNVESCO

L'investissement immobilier intelligent!

SYNVESCO

**La Fox**

**Qu'est-ce qu'il vous faut de plus?**  
**9690\$**

\*Selon le prix de détail suggéré par le fabricant pour le modèle 2 portes. L'équipement en option, le transport et l'inspection qui précède la livraison sont en sus. Le concessionnaire peut baisser le prix.

**ATTENTION! Offre spéciale jusqu'au 28 février.**  
A l'achat d'une Fox neuve 1988 ou 1989 Mont-Orford Auto vous fera cadeau de la garantie 5 ans/100,000 km sur le groupe moto propulseur. Une valeur de 450\$ chez

**MONT-ORFORD AUTO**  
**843-3368** 617, boul. Bourque INC. **OMERVILLE**

# Gagnez avec la Super passe et participez à la Lotobus de la CMTS!

Économique, pratique, transférable et utilisable à volonté, la Super passe vous permet aussi de participer gratuitement à la Lotobus!



**Grattez et gagnez instantanément**

64 000 rabais instantanés... Vous recevrez un billet Lotobus avec chaque achat de Super passe. Grattez 3 symboles identiques et gagnez!

**Gagnez chaque mois**

Skis, bicyclettes, baladeurs, vidéos, repas au resto... Tentez votre chance chaque mois; déposez simplement votre billet à un point de vente du laissez-passer mensuel ou chez un commanditaire offrant des rabais.

**Gagnez la Jamaïque**

Imaginez... une semaine pour 2 dans un Super Club de la Jamaïque, toutes dépenses payées! Tous les billets déposés dans les boîtes officielles avant le 31 décembre 1989 à minuit seront admissibles au tirage final. Participez toute l'année!

On y gagne avec la **SUPER PASSE** de la CMTS

**3 ANS** CASE FÊTE

Télé-Son, Podium Sport, Le Ranch du Spaghetti

# Une femme avoue qu'elle doit beaucoup à Secours-Amitié

par Gilles DALLAIRE  
SHERBROOKE — "Si je suis devenue la femme autonome que je suis à présent, je le dois à Secours-Amitié."

Cette confiance vient d'une dame, probablement entre deux âges puisqu'elle révélera, au cours d'une conversation téléphonique, que quatre de ses cinq enfants ont quitté le foyer, qu'ils se tirent bien d'affaire et qu'elle a des petits-enfants dont elle est fière, qui a été une des premières personnes à composer le numéro de téléphone de Secours-Amitié.

C'était en 1973. Elle venait de se retrouver toute seule avec quatre enfants en bas âge et un cinquième en route. Elle était aux prises avec tant de problèmes, financiers et autres, qu'elle n'arrivait plus à s'y retrouver et qu'elle était tentée de tout laisser aller à vau-l'eau. "Quand on est pris comme je l'étais alors, on n'a plus d'énergie. On ne veut rien faire, pas même s'en sortir", explique-t-elle.

### Pendant cinq ans

Un coup de fil donné à Secours-

Amitié l'a mise en contact avec une dame avec qui elle allait entretenir des liens pendant cinq ans. Sans même la connaître puisqu'à Secours-Amitié l'anonymat est la règle aux deux bouts de la ligne téléphonique.

"Nous sommes devenues des amies, presque des sœurs. Je lui dois énormément. Elle m'a fourni des clés qui m'ont permis d'ouvrir des portes que je ne croyais pas être capable d'ouvrir", révèle-t-elle.

Elle téléphonait, généralement une fois par semaine, lorsqu'elle

présentait que sa confidente attendait son appel. Elle tombait sur elle presque à coup sûr. "Je lui parlais d'un peu de tout, de mes problèmes, de mes espoirs, de mes projets. Cette femme me donnait l'impression que personne au monde n'était plus important que moi. Grâce à elle, j'ai repris confiance en moi-même et je me suis tirée d'embaras. Ça n'a pas été facile, j'ai été tentée de tout lâcher, j'ai pleuré mais j'ai fini par avoir le dessus. Il y a quelques années, un de mes enfants s'est retrouvé en fauteuil roulant après un accident. Il y se-

rait peut-être encore si, comme le faisait mon amie lorsque le découragement prenait le dessus, je ne lui avais pas répété que c'est debout qu'on doit se tenir, pas à quatre pattes", raconte-t-elle.

### A l'autre bout du fil

"Ce que recherchent les gens qui appellent, c'est une présence, quelqu'un qui accepte de les écouter le temps qu'il faut, sans les juger ni les condamner. Bien souvent, il leur suffit de se confier pour trouver d'eux-mêmes des solutions aux problèmes qu'ils vivent et en eux-mêmes les ressources qui les aideront à prendre le dessus. Vers la fin d'un appel, les grosses vagues sont généralement passées", de souligner une écoutante de la première heure.

Des confidences, elle en a reçues pendant quatre ans, de gens de tous les âges mais surtout de gens âgés de 20 ans à 40 ans, à en juger par leur voix.

"En fin de semaine et les jours de congé, à Noël et au Jour de l'an tout particulièrement, les établissements où les gens peuvent recevoir un support moral sont fermés. Ces jours-là, je recevais beaucoup plus d'appels qu'à l'accoutumée. Ce qui m'a frappé, c'était le nombre des universitaires éloignés de leurs proches qui appelaient parce que la solitude leur pesait trop. Je serais encore écoutante si j'en avais le temps car je crois que j'ai aidé les gens qui m'ont confié leurs problèmes ou m'ont fait partager leurs joies, comme cette dame âgée qui m'a appelé un soir pour me dire que c'était son anniversaire, qu'elle avait passé une journée merveilleuse avec ses enfants et qu'elle avait besoin de dire son bonheur à quelqu'un à présent qu'elle était seule", raconte-t-elle.

Des témoignages semblables, des centaines d'appellants et d'écoutes pourraient en rendre.

## LA SEMAINE DES ARTS DANS LES ÉCOLES

Avec l'objectif toujours de développer davantage les liens entre le milieu scolaire et le milieu artistique, la Semaine des arts dans les écoles de la Commis-

sion scolaire catholique de Sherbrooke continue de générer une grande variété d'activités comme le montrent ces photos prises hier.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

A l'école Sacré-Coeur, de Sherbrooke, une troupe de théâtre, sur le thème de "Si l'opéra m'était conté", a parlé aux élèves de maquettes, décors et costumes d'opéra. Le tout s'est terminé par un concert d'airs d'opéra. Depuis quelques semaines déjà, les élèves étudiaient la période baroque.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

A l'école Alfred DesRochers, de Saint-Élie d'Orford, il y avait hier de l'animation-théâtre pour les groupes de maternelle et du premier cycle. Yolande Paré, animatrice, a commencé par expliquer aux élèves d'une classe de deuxième année ce qu'elle attendait d'eux.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Au Triolet, des étudiants en danse, musique et arts plastiques ont réalisé hier un happening artistique. Au premier plan, Marie-Claude Rivard, du groupe arts plastiques.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Pierre Giroux, collectionneur et musicien, a impressionné des enfants de l'école La Source-Vive d'Ascot Corner avec sa collection d'instruments. Dans l'ordre habituel, Evelyne Dubuc, Pierre Giroux, Francis Rhéaume, Christine Leblanc et Martin Lacharité.

## Faible hausse du budget

LAC-MEGANTIC (RV) — Trans-Autonomie Inc., service de transport adapté pour personnes handicapées, a déposé ses prévisions budgétaires pour 1989. Elle s'élève à 69,035 \$.

Il s'agit d'une faible augmentation par rapport à l'an dernier avec des prévisions de 67,932 \$. Le contrat de transport accapare une grande partie des entrées de fonds, 51,776 \$ du gouvernement québécois et 12,135 \$ des municipa-

lités, dont 9,350 \$ de la Ville de Lac-Mégantic.

Près de 250 personnes peuvent bénéficier du service dont on ne prévoit aucune modification dans le fonctionnement du transport. Huit municipalités sont desservies par Trans-Autonomie.

En 1988, le nombre de déplacements effectués par le service a connu une hausse considérable, passant de 4,992 en 1987 à 6,879 à la fin de l'an dernier. Les augmentations sont remarquables à Lac-Mégantic et Nantes.

## MANUFACTURIER DE STORES



SPÉCIAUX DE FÉVRIER

HORIZONTALS ALUMINIUM & P.V.C. FAITS SUR MESURES

PRIX COÛTANT Fins de lignes STORES VERTICAUX "TISSU"

EXTRA SPÉCIAL VERTICAUX POUR SOUS-SOL 30" et moins de hauteur \$10 pi. larg. Ex.: 48" larg. x 24" haut. - '40

- SERVICE À DOMICILE
- ESTIMATION GRATUITE
- SERVICE D'INSTALLATION
- RÉPARATIONS

ATELIER DU STORE Inc.

133, rue Alexandre, Sherbrooke — 562-2109

## Campagne annuelle de l'Association du diabète du Québec du 26 février au 12 mars

SHERBROOKE (CC) — C'est sous le thème "Le diabète attaque, ripostez", que se tiendra la campagne annuelle de levée de fonds de l'Association du diabète du Québec du 26 février au 12 mars prochain.

Pas moins de 350,000 Québécois sont atteints de diabète et, selon des spécialistes, le nombre de cas aura doublé en l'an 2000. A chaque année 20,000 nouveaux cas sont diagnostiqués au Québec seulement.

Le diabète est d'ailleurs la première cause de cécité et la troisième cause de mortalité. Au sein de la communauté scientifique, il est reconnu que le Québec constitue

l'un des points névralgiques en matière de recherches sur le diabète. La première greffe reimplantée, réalisée en 1984, par l'équipe de transplantation de l'hôpital Notre-Dame, en est une preuve évidente.

L'Association du diabète sollicite donc la générosité de la population du Québec afin de permettre aux chercheurs de franchir un pas de plus dans le traitement efficace de cette maladie aux conséquences graves. Les fonds recueillis viseront également à assurer le maintien et le développement de services d'information, d'enseignement et d'entraide.

### En bref

**Commandite pour la pochette** — Les neuf caisses populaires Desjardins de la région du Val St-François ont commandité l'impression de la pochette du CLSC Val St-François aux couleurs de son nouveau logo.

**Rapport d'impôt** — Les personnes âgées bénéficiant du supplément du revenu, les bénéficiaires d'aide sociale et d'assurance-chômage ainsi que les travailleurs au salaire minimum, peuvent profiter d'un service offert par un groupe de personnes bénévoles, ayant reçu une formation d'Impôt Canada et Impôt Québec. Le groupe sera disponible pour recevoir et compléter les rapports d'impôt et ce gratuitement. Pour se prévaloir de ce service, il suffit de se présenter au CLSC Fleur de Lys, 149 rue Kennedy à East Angus les 6, 7, 8 et 9 mars entre 9h et midi ou entre 13h30 et 16h30.

**Conférence sur le sida** — La cinquième Conférence internationale sur le SIDA se tiendra au Palais des Congrès de Montréal, du 4 au 9 juin 1989. La Conférence, placée sous le thème, "le défi scientifique et social", est parrainée par le Centre de recherches pour le développement international, Santé Bien-être Canada et l'Organisation mondiale de la santé.

## VENTE 3<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE du 20 au 28 février 89



20% à 60% de rabais sur la PLUPART DE NOS LAINES EN MAGASIN

10% DE RABAIS sur nos COTONS À TRICOT LOT D'ACRYLIQUE à \$250/lb

50% DE RABAIS sur un grand choix de FIBRES POUR TISSAGE

20% DE RABAIS sur TRICOLETTE 40 DENIERS CHENILLES POUR TAPIS

ENTREPÔT D'ARTISANAT ST-ÉLIE ENR.

128, Rang 6 Nord, St-Élie d'Orford (819) 569-7065 (Autoroute 55 sortie 50)



Grattez votre rabais à l'achat d'un télécouleur à télécommande

En vigueur du 21 janvier au 4 mars 1989

JUSQU'À 100\$ DE RABAIS SUR UN TÉLÉCOULEUR à télécommande ZENITH

- Télécouleur 21 po. Modèle SE 5273S
- Lampe-écran Chromacolor
- Télécommande à ordinateur SC 3800 pouvant aussi actionner les magnétosco pes à cassette VHS Zenith
- Exploration des canaux
- Possibilité de 178 canaux dont 122 de la télédistribution
- Tableau de commande à touches ultra-sensibles
- Boîtier de style contemporain.



\$549<sup>95</sup>

HAMEL T.V. LTEE 2658, Galt ouest Sherbrooke 567-2909

Service sur téléviseur, vidéo, système de son, radio portative. Club vidéo VHS

DE TOUT...ET DE TOUS

La vie dans les Cantons



(Photo La Tribune par Gilles Daigle)

Nouveau directeur à l'hôpital La Providence

M. Paul-René Gilbert, maire de Magog et président du conseil d'administration du Centre hospitalier La Providence, souhaite la bienvenue au nouveau directeur général de l'institution, M. Donald Langlais (au centre) en compagnie de M. Yvan Roy, président du conseil d'administration du Centre d'Accueil Foyer Sacré-Coeur, de Magog. M. Langlais était jusqu'à tout récemment le directeur du centre hospitalier de Maniwaki. Son entrée en fonction officielle à La Providence est prévue le 13 mars prochain.



(Photo La Tribune par Luc Lemay)

Carnaval de Bromptonville

Le couronnement de la reine du Carnaval de Bromptonville a réuni bon nombre de spectateurs alors que Marie-France Cloutier (au centre) a hérité de la couronne. Elle pose ici en compagnie de Nancy Robitaille, présidente du carnaval de l'endroit et sa soeur Isabelle, reine 1988. Ironie du sort, la reine du carnaval 1987 fut Mme Carole Cloutier, la mère des reines 1988 et 1989. Quelle famille!

Carnet communautaire

Tournoi de Dragons

C'est sous la responsabilité du Centre Ludique de Sherbrooke que se déroulera, les 4 et 5 mars, le cinquième tournoi de Donjons et Dragons au Collège de Sherbrooke. Les gens intéressés ont jusqu'au 27 février, à 21h pour s'inscrire.

Dépannage

Les Groupes d'entraide et de Dépannage organisent une conférence le lundi 27 février à 19h30 à la salle Cabana, au 95 Académie, à Sherbrooke. La relation d'aide en situation de dépannage sera le thème de la conférence prononcée par Gilles Tremblay, responsable à l'accueil au CLSC SOC.



Soyez juge

Par Me André Collard

Vente d'auto et vices cachés

en collaboration avec Me Micheline PLANTE

Quand peut-on annuler une vente d'automobile d'occasion en raison de vices cachés?

**FAITS:**  
Les faits soumis au Tribunal sont les suivants:  
Au mois de mars 1984, une dame a acheté une voiture d'occasion ainsi qu'un plan de garantie de 12 mois. Durant ces 12 mois, la consommatrice a dû faire réparer son véhicule en plusieurs occasions dont quelques fois en raison de problèmes majeurs (transmission, radiateur, système électrique). Une fois la garantie expirée, un examen du véhicule a permis de constater que le véhicule nécessitait encore des réparations se chiffrant à 1,800 \$.

La dame prétend que l'automobile était affectée de vices cachés et qu'elle ne pouvait pas s'en servir selon son usage normal. Elle tente une action en annulation du contrat de vente.

**QUESTION:**  
Pensez-vous que l'on peut annuler ce genre de vente?

**DÉCISION:**  
L'action est rejetée.

**MOTIFS:**  
Pour pouvoir faire annuler la vente d'une automobile d'occasion en raison de vices cachés, il faut absolument prouver que ces vices existaient au moment de la vente. Dans le cas présent, les problèmes majeurs sont survenus plus de trois mois après l'achat, on ne pourrait donc pas prétendre qu'il y avait des vices cachés.

Une personne qui achète une voiture vieille de 4 ans et ayant plus de 80,000 km ne peut ignorer que celle-ci atteint un certain degré d'usure; elle doit aussi s'attendre à effectuer des réparations importantes dans les mois qui vont suivre.

**REFERENCE:**  
Pour obtenir copie de ce jugement, veuillez en faire la demande à:

**AIDE JURIDIQUE**  
a/s Denise Bachand  
225, rue King Ouest, bur. 234  
Sherbrooke (Québec)  
J1H 1P8

La météo

**MONTREAL (PC)** — Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour vendredi avec un aperçu pour samedi.

Situation générale: une crête barométrique installée sur l'ouest du Québec donne un ciel dégagé et maintient une circulation du nord qui garde les températures bien au-dessus des normales saisonnières. Une dépression venant de la côte est des États-Unis apportera des nuages sur l'extrême sud de la province en après-midi.

Samedi, les nuages et la neige associés à cette dépression couvriront l'est ainsi que l'extrême sud de la province. Les températures resteront sous les normales saisonnières.

**ESTRIE-BEAUCE:** ensoleillé en matinée. Ennuagement graduel par la suite. Max.: près de -10. Min.: près de -15. Vents modérés par moments. Samedi: neige.

**TROIS-RIVIERES et DRUMMONDVILLE, QUÉBEC:** ensoleillé et froid. Max.: -12 à -14. Min.: -16 à -18. Samedi: nuageux avec chutes de neige dispersées.

**OTTAWA-HULL-CORNWALL, MONTREAL:** ensoleillé et froid. Max.: -10 à -12. Min.: -16 à -18. Vents devenant modérés. Samedi: généralement nuageux.

**LAC-ST-JEAN, SAGUENAY, LA TUQUE, RÉSERVE DES LAURENTIDES:** ensoleillé et froid. Max.: près de -15. Min.: -22 à -24. Samedi: des nuages.

**CHARLEVOIX et RIVIERE-DU-LOUP, RIMOUSKI-MATAPÉDIA:** généralement ensoleillé et froid. Max.: -12 à -15. Min.: -16 à -18. Vents modérés. Samedi: faible neige et poudrière.

**ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, RÉSERVOIRS CABONGA et GOUIN:** ensoleillé et froid. Max.: près de -12. Min.: près de -22. Samedi: fréquents passages nuageux.

**PONTIAC-GATINEAU et LIEVRE, LAURENTIDES:** ensoleillé et froid. Max.: près de -12. Min.: près de -20. Samedi: des nuages.

**STE-ANNE-DES-MONTS et PARC DE LA GASPÉSIE:** ensoleillé avec passages nuageux et froid. Max.: -12 à -15. Min.: -16 à -18. Vents modérés. Samedi: faible neige et poudrière.

**GASPÉ et PARC FORILLON:** généralement ensoleillé et froid. Max.: -11 à -13. Min.: -14 à -16. Samedi: neige et poudrière.

**BAIE-COMEAU, SEPT-ÎLES:** ensoleillé et froid. Max.: près de -15. Min.: -16 à -18. Vents modérés.

Vers le soleil

- |                            |                                |
|----------------------------|--------------------------------|
| Acapulco — beau 29         | Miami Beach 12 clair 30        |
| Barbade 22 averse 29       | Myrtle Beach 9 couvert 18      |
| Bermudes 22 variable 23    | Nassau 24 nuageux 29           |
| Brownsville 7 clair 21     | Orlando 6 clair 21             |
| Daytona Beach 6 nuageux 21 | Palm Springs 12 clair 28       |
| La Havane 20 variable 32   | Reno 11 variable 17            |
| Honolulu 21 nuageux 25     | San Juan 21 beau 27            |
| Kingston 21 beau 31        | Tampa 10 bruite 22             |
| Las Vegas 8 clair 22       | Trinidad 22 beau 31            |
| Los Angeles 16 clair 30    | West Palm Beach 10 variable 28 |
| Mexico 2 nuageux 25        |                                |

Ephémérides

C'est le vendredi 24 février 1989, 55e jour de l'année.  
Fête à souhaiter:  
Modeste (évêque de Trèves, mort en 486).

Anniversaires historiques:  
1988 — Le policier montréalais Allan Gossett est acquitté de l'accu-

sation d'homicide involontaire qui pesait sur lui relativement à la mort d'Anthony Griffin.

1987 — L'astronome canadien Ian Sheldon découvre Super Nova à l'observatoire du Chili.

1986 — Le président Reagan demande au président philippin Ferdinand Marcos d'abandonner un pouvoir qu'il détient depuis 20 ans.

1980 — L'Allemagne de l'Est remporte les Jeux olympiques d'hiver de lac Placid aux États-Unis.

1964 — Ouverture à Québec des travaux de la Commission d'enquête relative à l'affaire Coffin.

Ils sont nés un 24 février:  
L'acteur de cinéma américain Steve McQueen (1930-1980)

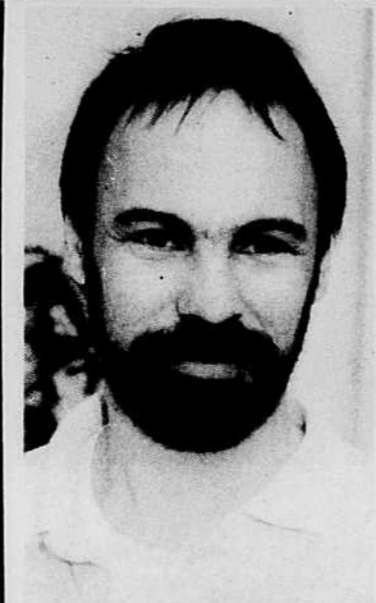
Le compositeur français Michel Legrand (1932)

Le pilote automobile français Alain Prost (1955)

PENSÉE DU JOUR:

L'amour est un tyran qui n'épargne personne. (Corneille)

La Tribune salue



Yvon Fournier, bénévole à l'hôpital d'Youville.

# Grizzly

## FOURRURES

**EST À SHERBROOKE POUR 3 JOURS SEULEMENT**

**DU JEUDI JUSQU'AU SAMEDI 25 FÉVRIER 89 INCLUSIVEMENT.**

### PLUS DE 500 FOURRURES

BON CHOIX DE PELISSES ET BLOUSONS DE CUIR DOUBLÉ DE FOURRURE AMOVIBLE, POUR HOMMES ET FEMMES

**A DES PRIX JAMAIS VUS ICI À SHERBROOKE**

ALTERATIONS SUR PLACE IMMÉDIATEMENT  
CHEQUES PERSONNELS ACCEPTÉS  
MISE DE CÔTÉ À COURT OU LONG TERME, DISPONIBLE.

3075, RUE KING OUEST, SHERBROOKE  
À DEUX PAS DU CARREFOUR DE L'ESTRIE

# Suzuki vous en donne plus pour votre argent.

**SUZUKI SWIFT**

GRATUIT

- Moteur 4 cylindres à double arbre à cames en tête à injection électronique de carburant de 70 chevaux vapeur
- Système d'allumage électronique
- Boîte à 5 vitesses synchronisées à rapports très courts
- Essieu propulsif avant
- Jambe de suspension avant indépendante stabilisante
- Direction à crémaillère
- Freins avant à disques assistés, ventilés
- Pneus radiaux à plus 155/70R 13
- Jambe de suspension arrière indépendante
- Carrosserie d'acier galvanisé
- Aération continue
- Phares halogènes
- Essuie-glace à deux vitesses
- Peinture métallisée disponible (3 couleurs)
- Contrôle de lumière du tableau de bord
- Ligne aérodynamique d'un coefficient de traînée de 0.32
- Dégivreur de lunette arrière
- Rétroviseur arrière extérieur gauche
- Poignée de porte encastrée
- Sorties de dégivrage latérales
- Garde-boue arrière
- Sièges baquets avant entièrement inclinables
- Tapis de sol/côté passager
- Panneau de garniture de portes rembourré
- Antenne de radio
- Porte de réservoir à essence verrouillable
- Siège arrière rabattable (pour augmenter l'espace de rangement)
- Réservoir à essence de 40 litres

**7 995 \$**

Consommation d'essence: 4,8 l/100 km sur autoroute

**SUZUKI SIDEKICK 4x4**

GRATUIT

- Moteur 4 cylindres à double arbre à cames en tête à injection électronique de carburant de 80 chevaux vapeur
- Système d'allumage électronique
- Boîte de vitesses à 5 vitesses manuelles
- Boîte de transfert à 2 rapports permettant de passer en mode 4 x 4
- Moyeu de roue manuel verrouillable
- Jambe de suspension avant indépendante à ressorts hélicoïdaux
- Suspension de pont moteur arrière à ressorts hélicoïdaux et à pivot central
- Freins avant à disques assistés
- Freins arrière à tambour avec détecteur de charge automatique
- Frein de stationnement auto-réglable dans la console centrale
- Boîtier de direction à billes circulantes
- Pneus radiaux à plus sur/hors route P205/75R15
- Réservoir à essence de 45 litres
- Couvercle de réservoir à essence verrouillable
- Essuie-glace à balayages intermittents à 2 vitesses
- Parabrisse double
- Sièges baquets avant inclinables individuellement
- Sièges arrière rabattables (pour augmenter l'espace de rangement)
- Système de chauffage de mélange d'air, air recirculé/frais
- Tapis dans l'espace utilitaire
- Peinture métallisée disponible
- Ligne aérodynamique
- Parabrisse encastré
- Mécanisme à relâchement rapide des sièges avant
- Sorties de dégivrage latérales
- Carrosserie en acier galvanisé
- Essuie-glace partiellement dissimilés
- Phares halogènes
- Toit décapotable de pointe

**11 995 \$**

Consommation d'essence: 7,6 l/100 km sur autoroute

**René Lavallée, gérant AUTO: 822-7996**

**4376, Boul. Bourque**  
**ROCK FOREST**  
**(Québec), C.P. 939,**  
**J1N 1B5**  
**(819) 563-9915**

## Lac Meech: l'obsession de Bourassa a causé un tort énorme à l'économie du Québec

— Marois et Brassard

par Lia LÉVESQUE

**MONTREAL (PC)** — L'obsession de Robert Bourassa de faire ratifier l'Accord du lac Meech et de ne pas mécontenter Ottawa et les provinces a causé un tort énorme à l'économie du Québec.

Le "sommambulisme" et le silence du premier ministre sur une dizaine de dossiers économiques auraient entraîné un manque à gagner que le Parti québécois évalue à 8,3 milliards \$.

La vice-présidente du PQ Pauline Marois et le député de Lac St-Jean Jacques Brassard, critique de l'opposition pour les dossiers de relations fédérales-provinciales, donnaient une conférence de presse hier à Montréal, pour dévoiler leur "calcul du prix à payer pour l'Accord du lac Meech".

Ils concluent que depuis l'entente du lac Meech, en avril 1987, le Québec a perdu du pouvoir, des contrats lucratifs, des emplois, a laissé Ottawa empiéter sur ses juridictions. Tout ça parce que M. Bourassa ne voulait offusquer personne, de crainte de compromettre la ratification de l'accord.

### 8,3 milliards \$

Mme Marois et M. Brassard évaluent à plus de 8,3 milliards \$ le prix que Québec a payé en "se faisant flouer" dans certains dossiers: le contrat de 3,5 milliards \$ des frégates, qui a été accordé au Nouveau-Brunswick; la "saga" de l'agence spatiale; les assurances agricoles qui favorisent l'Ouest canadien; 69 millions \$ en contrats de recherche et dévelop-

pement surtout distribués en Ontario; plusieurs millions de dollars de moins en paiements de pérorégation; etc.

Le PQ cite même l'absence de compensation financière au Québec pour l'abandon par Ottawa des lignes de chemins de fer comme une conséquence néfaste de "l'obsession de M. Bourassa" pour l'entente du lac Meech. Terre-Neuve, qui a aussi vu démanteler son réseau ferroviaire, a au moins reçu une compensation financière d'Ottawa.

Interrogé par les journalistes qui trouvaient un peu gros ce chiffre de 8,3 milliards \$, M. Brassard a admis qu'une partie de cette somme aurait de toute façon été perdue, l'Accord du lac Meech ou non. "On aurait peut-être perdu un peu, mais beaucoup moins, s'il avait eu une attitude vigoureuse, ferme, s'il avait maintenu avec persistance (ses exigences) sur des points précis."

Selon M. Brassard, même les ministres libéraux avaient reçu la consigne de ne pas critiquer Ottawa trop ouvertement, de crainte de l'offusquer et d'empêcher ainsi M. Bourassa de "passer à l'histoire".

Cet accord, le Parti québécois continue à le trouver insuffisant et "même pas bon", admet le député Brassard.

## Réduction des budgets des organismes de défense de la langue française

# "Ca prend du monde capoté"

— Guy Chevette

par Bernard RACINE

**QUEBEC (PC)** — "Ca prend du monde capoté" pour réduire les budgets des organismes voués à la défense de la langue, alors que le Québec est en pleine crise linguistique.

C'est ce qu'a déclaré hier le chef de l'Opposition, Guy Chevette, en commentant la décision annoncée par le ministre délégué aux Affaires culturelles Guy Rivard.



Guy Chevette

de la réduction des budgets de l'Office de la langue française, de la Commission de protection de la langue française et le Conseil de la langue française.

"La décision du gouvernement de réduire les budgets des trois organismes de défense de la lan-

gue française en pleine crise linguistique est tout à fait irresponsable, indécente, imbécile et quasi démentielle.

"Je n'ai aucune réserve à apporter à ce que je viens de dire", a ajouté M. Chevette.

"S'il est vrai que le français est en danger, au dire de la Cour suprême, s'il est vrai que le premier ministre du Québec est à la tête de la seule majorité francophone en Amérique du Nord, et qu'il a le devoir de la protéger, expliquez-moi comment on peut, en pleine crise linguistique, sans être dément pour ne pas dire imbécile, annoncer une coupure aux organismes chargés de la défense de la langue française", a déclaré M. Chevette au cours d'une conférence de presse convoquée en vitesse, à la suite de la déclaration de M. Rivard.

M. Chevette s'est dit surpris de voir que le gouvernement admet qu'il est gêné par des structures neutres qui ont le mandat et le devoir d'assurer la protection de la langue française, qui est en danger au dire même de la Cour suprême. "Ca démontre quelque chose d'un peu vicieux et de pernicieux."

Le gouvernement, par cette annonce de coupure de crédit, est en train de faire indirectement ce qu'il n'a pas réussi à faire directement en décembre 87 avec la loi 140, qui devait modifier la Charte de la langue française mais qui n'a pas été adoptée.

"C'est un peu ça qu'on essaie de nous faire gober", a déclaré M. Chevette qui affirme ne pas être surpris étant donné que depuis l'avènement au pouvoir du gouvernement Bourassa, il y a eu un gel systématique des crédits de ces organismes. Le simple fait de ne pas indexer un budget représente une réduction de la marge de manoeuvre, ce qui oblige un

organisme à fonctionner avec l'équivalent de son budget antérieur.

"Pour moi, c'est de faire indirectement ce qu'on n'a pu faire directement, et ça, c'est hypocrite."

Après cette ponction, il faut s'attendre à ce que M. Bourassa annonce sous peu un programme de promotion de la langue française, financé à même l'argent provenant des trois organismes de protection du français. L'annonce sera faite sous peu, ça ne dépassera pas le 15 avril, a prédit M. Chevette.

"Ca sera un simple déplacement d'argent. J'ose espérer que personne ne se fera berner et qu'on comprendra que c'est un ballon encore une fois qu'on nous lance."

Le gouvernement, non seulement n'a plus aucune crédibilité dans le domaine linguistique, mais il cherche à faire taire les organismes neutres chargés de la défense de la langue, a conclu M. Chevette.

## La campagne de financement du PQ connaît un bien meilleur départ que l'an dernier

par André BELLEMARE

**QUEBEC (PC)** — La campagne de financement du Parti québécois, amorcée le 12 février sous le thème de la souveraineté, connaît un bien meilleur départ que celle de l'an dernier et les responsables demeurent très confiants de dépasser largement l'objectif de 2 millions \$ d'ici la fin de mars.

tuation se présente sous un bien meilleur jour cette année.

"L'an passé, à pareille date, le PQ comptait 52.000 membres et 82 comtés devaient être restructurés. Aujourd'hui, c'est 102.000

C'est avec grand optimisme que les co-présidents de la campagne, les députés Louise Harel et Roger Paré, ont expliqué hier à la presse comment les 4.000 sollicitateurs rencontrent sympathie et collaboration de la part des militants dans tous les comtés.

"Deux millions de dollars ne constituent plus un objectif à atteindre mais à dépasser", a dit Mme Harel.

Son collègue Paré a assuré que l'état d'esprit des militants et sympathisants du parti paraît à ce point encourageant que le premier ministre Robert Bourassa ne prendrait pas le PQ par surprise s'il déclenchait une campagne électorale ce printemps.

"Moi, personnellement, je crois de plus en plus à une élection avant l'été et soyez assurés que notre parti sera prêt, a affirmé M. Paré. Nous aussi nous connaissons ça la politique et nous savons nous préparer. Plus Bourassa parle d'élections, plus nos militants se mobilisent."

C'est d'une somme de 4,5 millions \$ qu'aurait besoin le PQ pour faire face à une élection et les dirigeants estiment qu'ils n'auraient pas de difficultés à récolter ce montant en un temps relativement court.

Une autre sollicitation aurait lieu auprès des membres et sympathisants dès le déclenchement de l'élection.

On a prévu pour le 19 mars un blitz de cueillette de fonds dans l'ensemble du Québec. Les comités qui auront atteint ou dépassé leur objectif pourront en profiter pour augmenter le nombre de leurs membres.

Mme Harel a expliqué que la si-



Louise Harel

membres que nous avons et le parti est beaucoup mieux implanté dans toutes les circonscriptions", selon la députée de Maisonneuve.

### MISE AU POINT

Dans notre circulaire "Sears offre plus" insérée dans La Tribune du 21 février, veuillez prendre note qu'à la page B2, les chaussures trotteurs Kerry-Brooke pour dames ne sont pas disponibles en largeur D.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

**SEARS**

48335



### La Société St-Jean-Baptiste à La Tribune

(Photo La Tribune par Claude Poulin)

A l'occasion du 50ème anniversaire de fondation du conseil diocésain de la Société St-Jean Baptiste du diocèse de Sherbrooke, le Conseil tiendra ses réunions mensuelles dans des institutions différentes au cours de l'année. Celle du mois de février s'est tenue au journal La Tribune. Les dirigeants ont été accueillis par le président, M. Yvon Dubé, et plusieurs collaborateurs. La photo nous fait voir à l'avant MM. Gérard Gauthier, 2ème vice-président (Magog), Roméo Paquette, 1er vice-président (Sherbrooke), Roger Durocher, président (Danville), Mme Micheline Dupuis, présidente du comité fémi-

nin (Sherbrooke), M. J.A. Poulin, ex-président (Lac-Mégantic); à l'arrière, MM. Yvon Dubé, Marcel Bureau, directeur général, Jean-Guy Farah, adjoint au président (adm.) de La Tribune, Bertrand Nadeau, trésorier (Bromptonville), Léopold Pilote (Lac-Mégantic), Gaston Gagné, directeur du service du tirage, Raymond Rancourt (Sherbrooke), Lionel Dalpé, adjoint au président (prod.) de La Tribune, Bertrand Hinse (Asbestos), François Vaillancourt, directeur du service de la publicité, Jean Vigneault, rédacteur en chef et Mme Simone Roy (Charlevoix).

CETTE SEMAINE  
LE GROS LOT  
DE LOTTO 6/49

CETTE SEMAINE  
LE GROS LOT

S·E·L·E·C·T



2 000 000 \$

2 600 000 \$

APPROX.

ET C'EST AU QUÉBEC  
QUE ÇA SE GAGNE!

QUÉBEC

# Sages-femmes prêtes à faire examiner leur profession dans des projets pilotes

par Johanne LENNEVILLE  
**MONTREAL (PC)** — Les sages-femmes en ont assez d'attendre. Elles exigent que la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse LaVoie-Roux, autorise dans les plus brefs délais la création de projets pilotes pour qu'elle puisse enfin prendre une décision éclairée sur la reconnaissance de la profession.

Les sages-femmes se battent depuis dix ans pour que le gouvernement québécois donne un statut légal à leur profession. Depuis ce temps, la ministre a eu ample-

ment le temps d'étudier toutes les données lui permettant d'aller de l'avant avec ces projets pilotes, a indiqué hier en conférence de presse la présidente de l'Alliance québécoise des sages-femmes praticiennes, Mme Hélène Cornélien.

La ministre de la Santé avait accepté dernièrement de procéder à l'instauration graduelle de la pratique de sage-femme dans le cadre de projets pilotes.

Hier, à Québec, la ministre déléguée à la Condition féminine, Mme Monique Gagnon-Tremblay, a pressé sa collègue de prendre une décision rapidement en vue de légaliser cette profession.

Les sages-femmes ont aussi l'appui de nombreux organismes et groupes de femmes, et ont reçu tout dernièrement celui de l'Organisation mondiale de la santé et de la Confédération internationale des sages-femmes, a indiqué Mme Cornélien.

Même des médecins et des comités de médecins, dentistes et pharmaciens de centres hospitaliers soutiennent la mise en oeuvre de ces projets pilotes, souligne-t-elle, en dépit de la position de la Corporation des médecins, qui s'oppose toujours à la reconnaissance de la profession.

## Illégalité

On estime qu'il existe actuellement quelque 200 sages-femmes au Québec. Une trentaine exercent leur profession malgré l'absence de cadre légal et officiel. En 1988, plus de 2.000 Québécoises de toutes les régions de la province ont eu recours à leurs services.

Les projets pilotes ont pour but d'expérimenter la pratique de la profession dans des lieux plus larges et plus accessibles aux femmes, comme les centres hospitaliers, les CLSC ou les maisons de naissance, affiliées aux hôpitaux.

# Conciliateur nommé dans l'industrie de la construction

**MONTREAL (PC)** — Le ministre du Travail a nommé un conciliateur hier dans l'industrie de la construction.

C'est M. Pierre-N. Dufresne qui aura la tâche de rapprocher les syndicats et l'Association des entrepreneurs en construction du Québec.

À la CSN, on se réjouissait hier de la nomination de M. Dufresne, "une personne qui a la capacité d'aider les parties" à s'asseoir et négocier. M. Dufresne oeuvre dans le milieu des relations de travail et de l'arbitrage depuis plusieurs années.

Pour la présente ronde de négociation, la CSN-Construction fait front commun avec la FTQ-

Construction. "On est prêt à travailler le plus rapidement possible avec M. Dufresne", affirmait au cours d'un entretien téléphonique M. Michel Gauthier, secrétaire général de la CSN.

Les deux revendiquent l'adoption d'un régime de sécurité du revenu pour les ouvriers de la construction. Il s'agirait d'un fonds visant à assurer une plus grande stabilité de revenu aux "vrais" travailleurs de la construction, entre les périodes creuses et les périodes de pointe. Lorsqu'il ne travaille pas, l'ouvrier toucherait quand même un certain montant, puisé à même ce fonds. L'Association des entrepreneurs rejette catégoriquement l'instauration d'un tel régime.

# SEARS RÉCLAME D'UN JOUR SAMEDI LE 25 FÉVRIER

# RABAIS 10%

ACCESSOIRES ET MODE  
 PRINTEMPS/ÉTÉ  
 POUR FEMMES



Du prix ord., sauf la marchandise déjà en réclame, les produits de beauté et fragrances Prestige, les cartes de souhaits et les montres 'Big Bold and Beautiful' de Timex.

## SEARS... PLUS ET TOUJOURS PLUS!

ENCORE PLUS DE BONNES AFFAIRES MAINTENANT EN VIGUEUR

**RABAIS 10%**  
 Tous les orgues ne sont pas nécessairement offerts dans tous nos magasins.

**RABAIS 25%**  
 Cassettes audio BASF au choix jusqu'à 60 ou 90 minutes d'enregistrement. Hâtez-vous dès aujourd'hui et profitez de nos super affaires!

**RABAIS 20%**  
 Choisissez parmi 8 modèles de meubles pour machine à coudre. Sears ord. 199,99\$-519,99\$

**RABAIS 20%**  
 Assortiment de nappes en tissu et serviettes coordonnés. Sears ord. 8,99\$-48,99\$

**RABAIS 45-50%**  
 Ensembles de lit Sears-O-Pedic. Venez voir notre sélection.

**RABAIS 155\$**

**RABAIS 70\$**

**RABAIS 50%**

**RABAIS 50%**

**RABAIS 20%**

Tous les articles ne sont pas nécessairement offerts dans tous nos magasins.

**Canapé Bauhaus de style contemporain.** Ivoire/rayure multi. No 50701. Sears ord. 649,99\$.  
 Ch..... 494\$

**Meuble audio/vidéo.** Blanc ou chêne doré. No 31328. Sears ord. 269,99\$.  
 Ch..... 199,99\$

**Moquette à pois 'Petite Fleur' en peluche saxony.**  
 La v². Sears ord. 53,99\$ v². 26,99\$ (32,28\$ m²)

**Moquette 'Casual Plush' en peluche saxony.**  
 La v². Sears ord. 59,99\$ v². 29,99\$ (35,86\$ m²)

**Accessoires pour bicyclettes et sacs de sport en stock.** Venez vite et profitez de notre super sélection.



Prix en vigueur le 25 février 1989 dans la limite des stocks disponibles

**SEARS**

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA • LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

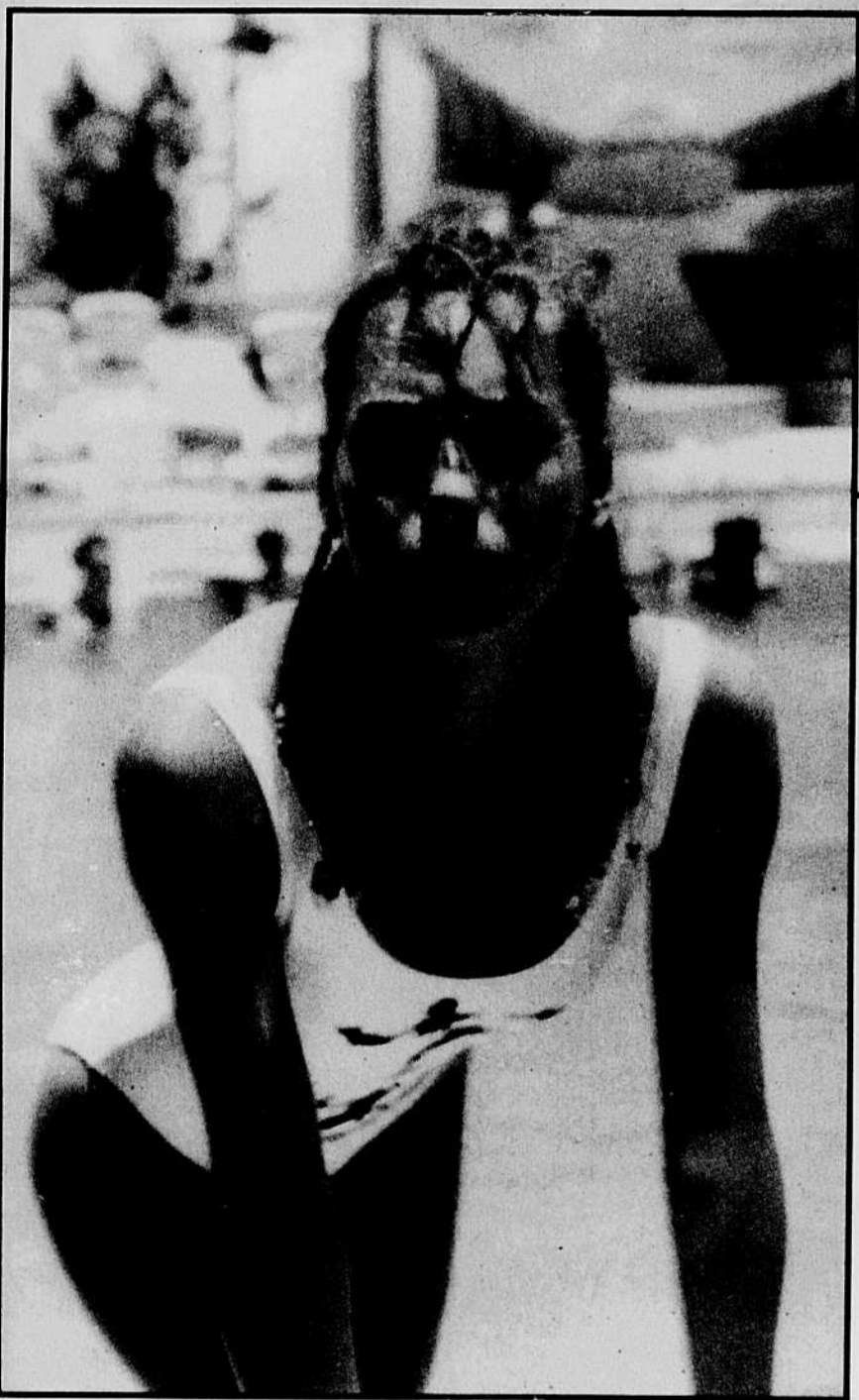
Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Sherbrooke, Carrefour de L'Estrie, 563-9440. Copyright Canada, 1989, Sears Canada Inc.

# Mode

Publi-reportage



Emiro porte un modèle «Louis Garneau» version impression par sublimation...



Un maillot signé Paul Lacroix pour Louis Garneau. À la recherche d'un look plus sophistiqué, ce une-pièce blanc et noir propose un dos décolleté en «U». Modèle: Julie.

## Le maillot de bain suit aussi la mode



Le line fluo ne peut qu'attirer l'attention de Guan (le petit garçon). Et comment résister à un modèle aussi unique? (C'est avec fierté qu'il a posé pour nous, prenant son rôle très au sérieux avec Janie. (beau et sympathique n'est-ce pas!)

Ahh...la mer, la plage, le soleil... Ces quelques moments de rêverie ne font que réchauffer notre hiver plutôt frisquet! Mais pour ceux et celles qui se sont laissés tenter par les pays chauds, fuyant la saison hivernale, nous vous proposons aujourd'hui un vêtement qui vous sera des plus utiles, sinon le plus indispensable, pour votre voyage; le maillot de bain...

Se créant lui aussi une image et un style, le maillot de bain suit fidèlement les fluctuations de la mode. Il se doit d'être conçu dans un tissu confortable puisque ce vêtement, bien collé à la peau, suit le corps dans tous ses mouvements.

Dans la ligne des maillots Louis Garneau, on a mis un soin fou à coordonner confort, fonction et élégance, pour ainsi satisfaire à tous les types de clientèle. Tous les maillots sont donc dessinés en fonction du corps pour créer le vêtement le plus hydro-dynamique, sans sacrifier à l'aisance des mouvements. De plus, on se spécialise dans trois sphères d'activités propices au port du maillot: soit la natation, la nage de compétition et le bronzage. Ainsi, l'homme et la femme désireux de poursuivre leurs loisirs dans des vêtements qui leur conviennent seront choisés.

Cette année, nous avons affaire, en très grande partie, à du lycra pour la conception des maillots. Mais, pour certains modèles «fashion», le coton est de mise. Les maillots ont également une très grande

variété de décolletés au dos, soit en V, croisé, de style débardeur ou en T. La coupe échancrée est maintenant à bannir; on opte alors pour une coupe beaucoup plus sobre, sportive.

Chez les hommes, nous retrouvons trois types de maillots: le cuisard de bain, le «short» et le simple maillot. Tous trois sont confectionnés à partir de lycra et de polyester.

Côté couleurs, maintenant? Eh bien, ce qui frappera cette année, c'est le FLUO; le lime et le rose fluo, bien avant-gardiste, qui feront fureur. Pour les plus conventionnels, nous retrouvons beaucoup de bleu royal, de noir, de violet, de pastel ainsi que du blanc. Mais n'ayez crainte pour le blanc, mesdemoiselles; pratiquement tous les maillots sont garnis d'une discrète doublure...Pour ce qui est des imprimés, souvent réalisés à partir d'impression par sublimation, les formes géométriques sont un «must»: lignes, rectangles, losanges, triangles, tout y est. À vous donc de choisir le motif et les couleurs qui vous personnalisent le mieux.

Et...si le temps se rafraichit, n'oubliez pas de vous parer de vêtements de détente assortis aux maillots: vestes, T-shirts, pantalons bermudas, collants parkas et bien d'autres encore. Alors avant tout projet de voyage, faites-vous un devoir d'aller admirer la ligne Louis Garneau 89 une mode qui va de l'avant! pour les sportifs.●

Agence Claude Bower  
production 379-3414



Texte: ..... Julie Désilets  
Photos: ..... Boivin, Berthiaume  
Endroit: ..... Îles Rosario  
Coordonnatrice: ..... Linda Frigon  
Laboratoire: ..... Photos Continental  
Mannequins: ..... Janie Duval, Julie Désilets, ..... Emiro Flores, Guan De Leon.

Découvrez chaque semaine dans votre quotidien

la tribune

ce monde de création et de fantaisie qu'est la

Mode